

**DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA RÉPARTITION DES CRÉDITS INDEMNITAIRES POUR LA RECONNAISSANCE DE  
L'INVESTISSEMENT PÉDAGOGIQUE DES PERSONNELS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME (LOI ORE) –  
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019/2020**

**LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE  
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 21 MAI 2019,**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

D'adopter la répartition des crédits indemnitaires pour la reconnaissance de l'investissement pédagogique des personnels dans la mise en œuvre de la réforme (loi ore) pour l'année universitaire 2019/2020 telle que définie en annexe.

Membres en exercice : 41  
Votes : 30  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstentions : 3

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2019-05-21-06

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

## Répartition des crédits indemnitaires pour la reconnaissance de l'investissement pédagogique des personnels dans la mise en œuvre de la réforme.

---

### 2019-20

Les crédits de la loi ORE sont fléchés, l'attribution par mission et par composante sera gérée par la Vice-présidente Formation dans le cadre validé par les conseils de l'UCA.

*Ces missions ne peuvent pas être comprises dans le service (sauf directeur des études et directeur de première année).*

<b>Enseignant référent étudiants de niveau 1 licence, parcours adapté (OUI SI)</b>	
<p>Un enseignant référent assure le suivi de <b>20 à 25 étudiants de première année de licence en parcours adapté.</b></p> <p>Mission d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pédagogique vers la réussite : mise en œuvre des tests de positionnement, entretiens individuels, suivi régulier des étudiants ; implication dans la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants, participation à la production de modules d'accompagnement et de renforcement, aux réunions de coordination et d'information sur les différents dispositifs disponibles.</p> <p>Actions d'information des lycéens, examen des candidatures</p>	20 h
<b>Enseignant référent étudiants de première année de licence parcours standard (OUI)</b>	
<p>Un enseignant référent assure le suivi de <b>40 à 50 étudiants de première année de licence en parcours adapté.</b></p> <p>Mission d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pédagogique vers la réussite : mise en œuvre des tests de positionnement, entretiens, suivi régulier des étudiants ; implication dans la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants, participation aux réunions de coordination et d'information sur les différents dispositifs disponibles.</p> <p>Actions d'information des lycéens, examen des candidatures</p>	10 h
<b>PACES</b>	
<p>Un enseignant référent assure le suivi de <b>100 à 125 étudiants</b></p> <p>Définition du projet professionnel de l'étudiant</p> <p>Construction d'un nouveau parcours de formation</p>	12 h

<b>Directeur des études</b>	
Coordination des actions des différentes mentions de licence Encadrement de la mise en œuvre des dispositifs 2019-20 Evaluation et suivi des indicateurs pour l'amélioration continue des dispositifs Examen des dossiers Parcoursup Actions d'information et de communication auprès des lycéens	De 30 à 70 h

<b>Directeur de première année de licence (par mention de licence)</b>	
Coordination des actions des enseignants référents Encadrement de la mise en œuvre des dispositifs 2019-20 Evaluation et suivi des indicateurs pour l'amélioration continue des dispositifs Examen des dossiers Parcoursup Actions d'information et de communication auprès des lycéens	De 10 à 40 h

<b>Responsable de deuxième année de licence (par mention de licence)</b>	
Suivi des étudiants Organisation de l'année Articulation des dispositifs de niveau 1 avec l'enseignement de niveau 2 Actions d'information et de communication (lien avec les licences professionnelles par exemple)	De 5 à 20 h

<b>Référent Parcoursup UCA</b>	
Coordination et suivi de la mise en oeuvre de Parcoursup à l'UCA Formation et accompagnement des équipes pédagogiques Lien avec le SAIO lors de la phase opérationnelle	40 h

<b>Total</b>	<b>4 700 h</b>	<b>233 000 €</b>
--------------	----------------	------------------

*\*Calcul avec une moyenne de 45€/h*